



CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE SPORT PÉTANQUE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA CASP **BILAN DE LA PREMIER ANNÉE**

11 JANVIER 2026

Messieurs les Présidents des Fédérations Nationales Africaines de Pétanque,

A l'occasion du premier anniversaire de la Confédération Africaine de Sport Pétanque (CASP), il m'est particulièrement agréable, au nom du Comité Directeur et en mon nom personnel, de vous adresser mes chaleureuses félicitations, ainsi que mes sincères remerciements pour votre engagement, votre confiance et votre accompagnement depuis la création de notre confédération.

Je tiens à rappeler que la création de la CASP n'a jamais été une finalité en soi, mais bien un moyen au service de l'Afrique et de la pétanque africaine.

Nos ambitions, dès le départ, ont été nobles, claires et assumées, structurer durablement la pétanque africaine, lui redonner crédibilité, organisation et perspectives de développement.

La feuille de route à laquelle nous nous sommes engagés à Dijon en décembre 2024, devant la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP), a été respectée durant cette première année. Elle constitue à la fois l'engagement collectif de toutes les fédérations membres et le programme officiel du Comité Directeur de la CASP pour la période 2025–2026.

Circonstances et Création de la CASP

La CASP a été créée dans des circonstances particulières, marquées par un profond manque de confiance du mouvement bouliste africain, y compris de certaines fédérations nationales, quant à la possibilité d'un réel changement et à la sincérité même de l'initiative. Cette méfiance s'explique par une réalité difficile, près de vingt années d'inactivité, de médiocrité structurelle, d'anarchie organisationnelle et d'absence de vision au niveau continental.

Face à ce constat, nous nous sommes engagés résolument pour la mise en place d'une véritable confédération, conforme aux normes et standards internationaux, administrativement structurée, dotée de statuts, règlements clairs, et de commissions spécialisées opérationnelles.

Cet objectif sera atteint dès que nous parvenons à redynamiser pleinement les commissions déjà créées et finaliser puis adopter les règlements d'arbitrage et de discipline, actuellement en cours d'élaboration.

Je rappelle à ce titre que le règlement des Championnats d'Afrique a déjà été adopté, en plus de nos statuts et règlements.

Si nous étions seize (16) fédérations lors de la création de la CASP et que nous sommes vingt et une (21) aujourd'hui, c'est parce que nous avons su être convaincants, parce que nous avons prouvé la sincérité de notre initiative, et parce que nous bénéficions du soutien sans réserve de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP). A ce jour, seuls deux pays africains restent en dehors de la CASP : le Maroc et le Bénin.

Le Maroc constitue un cas particulier, qui nous préoccupe et que nous suivons avec beaucoup d'attention, sans toutefois être en mesure d'y intervenir directement, pour plusieurs raisons, notamment la complexité de la situation, le respect de sa souveraineté, ainsi que la confiance que nous plaçons dans la capacité des acteurs marocains à résoudre leurs propres problèmes.

Nous ressentons néanmoins très clairement les effets négatifs de l'absence du Maroc au sein de la CASP, et nous regrettons profondément de ne pas compter aujourd'hui, au cœur de notre Confédération, cette grande nation de pétanque, à la fois cofondatrice de la FIPJP, première nation de pétanque africaine, et pays de notre Président d'Honneur.

Nous déplorons également que cette crise, dont l'origine relève exclusivement de la discipline, ait privé le Maroc de sa présence habituelle, remarquable et appréciée sur les scènes sportives continentales et internationales et nous formulons le vœu le plus sincère que la situation se normalise dans les meilleurs délais, afin qu'il retrouve sa place parmi nous, ainsi que le rang qu'il mérite dans la pétanque africaine et mondiale.

Ma pensée va également vers les seize mille (16 000) joueurs marocains, privés depuis plus de deux ans de toute participation aux compétitions continentales et internationales, qu'ils n'avaient jamais manquées depuis 70 ans, et dont ils furent souvent les vedettes et les champions.

S'agissant du Bénin, nous comprenons la réticence de la fédération béninoise, pourtant signataire dès le départ de notre pétition à Dijon en 2024, car nous savons qu'elle a subi d'importantes pressions afin de ne pas s'engager dans cette Confédération. Nous n'épargnerons toutefois aucun effort pour que cette fédération, incontestablement parmi les plus performantes

d'Afrique, nous rejoignez rapidement, afin que les joueurs béninois ne subissent pas, à leur tour et à tort, la même souffrance que les joueurs marocains.

Depuis la création de la CASP, nous n'avons cessé de sensibiliser la FIPJP afin qu'elle prenne en considération la particularité du cas béninois. Toutefois, à l'approche de l'envoi des invitations pour les Championnats du Monde en Malaisie, la FIPJP a notifié la semaine dernière à son Président que la participation du Bénin à ces championnats serait conditionnée à son affiliation à la CASP.

La vulgarisation et l'expansion de la pétanque en Afrique constituent un axe majeur de notre programme. A ce titre, nous nous réjouissons de l'affiliation du Kenya, dont la fédération nous a récemment rejoints et dont l'équipe nationale a participé pour la première fois aux Championnats d'Afrique 2025 à Nouakchott.

Nous entretenons également des contacts avancés avec d'autres pays engagés dans des démarches de création de nouvelles fédérations de pétanque. Cette action nécessite cependant l'envoi de formateurs qualifiés ainsi que la mise à disposition de matériel, ce que nous ne sommes pas encore en mesure d'assurer immédiatement. Nous sommes activement à la recherche de solutions durables afin de pouvoir accomplir pleinement cette mission de développement continental.

Formation, arbitrage et compétences techniques

Nous nous sommes engagés pour la formation des arbitres, des entraîneurs (coachs) et des formateurs. Force est de reconnaître qu'à ce jour, cet engagement n'a pas encore été concrétisé, et nous devons y remédier immédiatement, puisqu'il est impossible de développer durablement la pétanque sans compétences solides dans ces domaines clés.

Le dernier Championnat d'Afrique a malheureusement mis en lumière la faiblesse structurelle de nombreuses fédérations africaines dans les domaines techniques, où, trop souvent, n'importe qui peut arbitrer ou coacher sans formation ni qualification. Cette situation constitue l'une de nos principales faiblesses et doit être corrigée sans délai.

En matière d'arbitrage notamment, l'Afrique est le seul continent où les arbitres exercent sans aucune formation, parfois sans maîtrise des règles et dispensent des formations sans qualification reconnue. Cela est inacceptable.

L'arbitrage est sacré dans le sport, et notre ambition est d'amener l'Afrique vers un arbitrage professionnel, crédible et respecté.

C'est dans ce cadre que la CASP élabore actuellement son règlement d'arbitrage, qui sera soumis prochainement à l'approbation du Comité Directeur.

Ce règlement définira notamment :

- Les conditions d'accès à la fonction d'arbitre,
- Les modalités de formation et d'examen,
- Les catégories et niveaux d'arbitrage,
- Les obligations et conditions d'avancement,
- Les sanctions disciplinaires en cas de faute ou d'erreur,
- Les modalités de candidature au statut d'arbitre international.

Il sera également indispensable de procéder à une réévaluation générale des niveaux et compétences de tous les arbitres africains, afin d'identifier leurs insuffisances et de mettre en place des plans d'amélioration adaptés.

Développement à la base et sport scolaire

La pétanque se développe avant tout à la base, et toute stratégie de croissance durable ne peut se concevoir sans un investissement sérieux et continu dans les fondations mêmes de la discipline. Cela impose un engagement fort et coordonné en faveur du sport scolaire, à travers des partenariats étroits avec les établissements d'enseignement, les ministères en charge de l'éducation et de la jeunesse, ainsi que les structures sportives locales. L'introduction progressive de la pétanque dans le milieu scolaire permettra non seulement de faire découvrir la discipline dès le plus jeune âge, mais aussi de transmettre ses valeurs éducatives, telles que le respect, la discipline, la concentration, l'esprit d'équipe et le fair-play.

Cet engagement doit impérativement s'accompagner d'un accent particulier sur les petites catégories, afin d'assurer une relève structurée, continue et performante.

Le développement des catégories jeunes, benjamins, minimes, cadets et juniors, constitue le socle sur lequel reposera l'avenir de la pétanque africaine. Il ne s'agit pas seulement de détecter les talents, mais de les encadrer, les former et les accompagner dans un environnement sain, organisé et conforme aux standards techniques et pédagogiques internationaux.

Dans cette perspective, les fédérations nationales sont appelées à mettre en place des programmes de formation adaptés, des compétitions régulières pour les jeunes, ainsi que des cadres techniques qualifiés capables d'assurer un suivi durable.

L'organisation de championnats scolaires et de compétitions inter-établissements, ainsi que l'implication des éducateurs et enseignants formés, nous permettront d'assurer efficacement le développement de notre discipline.

Assurer la relève, c'est également garantir la pérennité de la pétanque africaine, en préparant dès aujourd'hui les joueurs, arbitres, entraîneurs et dirigeants de demain.

C'est à ce prix que la pétanque pourra s'enraciner durablement dans nos sociétés, s'imposer comme un véritable sport de masse et d'élite, et offrir à l'Afrique des générations de champions capables de rivaliser au plus haut niveau continental et international.

Activités et compétitions

Durant les deux dernières décennies d'existence de l'ancienne confédération, l'Afrique s'est limitée exclusivement aux championnats d'Afrique en triplette seniors et au tir de précision, négligeant gravement la doublette, le tête-à-tête, les jeunes, le féminin et le mixte. Cette carence a eu un impact direct sur les performances internationales des joueurs africains, compétitifs presque uniquement en triplette.

La CASP s'est engagée dans un calendrier de compétitions ambitieux et innovant, intégrant toutes les catégories masculines et féminines en triplette, doublette, tête-à-tête et tir de précision :

- Championnats d'Afrique, Seniors, jeunes et féminins,
- Championnats de zones, Seniors, jeunes et féminins,
- Coupe de la Confédération Seniors, jeunes et féminins,

La pétanque féminine constitue aujourd'hui l'une des priorités majeures de la Confédération Africaine de Sport Pétanque (CASP). Force est de constater qu'elle demeure inexistante ou insuffisamment structurée dans la majorité des pays africains, alors même que son développement constitue une exigence clairement établie par la FIPJP. Consciente de cet enjeu essentiel pour l'avenir et la crédibilité de la pétanque africaine, la CASP entend mener une vaste

campagne de sensibilisation et d'accompagnement en faveur de la promotion de la pratique féminine.

A cet effet, elle s'engage à encourager la création et la structuration des équipes féminines au sein des fédérations nationales, ainsi qu'à organiser régulièrement des championnats féminins continentaux afin d'offrir aux joueuses africaines un cadre compétitif, visible et durable.

L'organisation des Championnats d'Afrique du 22 au 28 novembre 2025 à Nouakchott a constitué la première sortie officielle de la CASP. Ce fut une réussite remarquable, tant par le nombre de pays participants, que par la qualité de l'organisation, le niveau de performance des joueurs, et surtout par la présence, au plus haut niveau, des instances internationales.

À ce titre, nous exprimons notre profonde gratitude à Monsieur Claude Azéma, Président de la Fédération Mondiale de Boules et Pétanque, ainsi qu'à Monsieur Stéphane Pintus, Président délégué de la FIPJP, pour l'honneur qu'ils nous ont fait par leur présence et leur soutien.

La CASP tient également à exprimer sa pleine reconnaissance et ses sincères remerciements à la Fédération des Jeux de Boules de la République Islamique de Mauritanie, ainsi qu'à son Président, pour la parfaite organisation de cet événement continental et pour l'hospitalité exemplaire avec laquelle l'ensemble des délégations africaines et internationales a été accueilli, contribuant ainsi de manière décisive au succès de cette compétition historique.

La particularité de ce championnat résidait également dans l'organisation simultanée de cinq compétitions sur six jours consécutifs :

- Le tournoi qualificatif pour les Championnats du Monde,
- La triplète,
- La doublette,
- Le tête-à-tête,
- Le tir de précision.

En 2026, nous organiserons les Championnats d'Afrique jeunes et féminins, ainsi que les Championnats de zones (triplète, doublette, tête-à-tête et tir de précision).

À partir de 2027, le calendrier sera restructuré comme suit :

Années impaires :

- Tour qualificatif des Championnats du Monde,
- Championnats d'Afrique seniors
- Coupe de la Confédération ;

Années paires :

- Championnats d'Afrique jeunes et féminins
- Championnats de zones.

Nous allons également exiger aux fédérations nationales africaines l'organisation chaque année de leurs championnats nationaux, afin d'élever le niveau de leurs joueurs, dans la perspective de la création du Championnat d'Afrique des Clubs.

Ce projet fera l'objet d'une réflexion approfondie et d'une large concertation, en vue d'en définir le règlement et le format d'organisation.

Il convient enfin d'attirer votre attention sur la question préoccupante de l'absence répétée de certaines équipes nationales africaines aux Championnats du Monde, une situation qui porte atteinte à l'image de notre continent et fragilise la crédibilité de nos fédérations au sein du mouvement bouliste international. Cette réalité ne saurait perdurer et doit impérativement être révolue.

Il est vrai que la problématique des visas constitue, dans certains cas, un obstacle sérieux et réel. J'ai d'ailleurs soulevé cette question devant le Comité Exécutif de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP) lors de sa réunion du mois d'octobre 2025, en formulant des propositions concrètes et responsables.

Celles-ci consistent notamment à ce que les fédérations organisatrices s'engagent à garantir l'obtention des visas, que les fédérations participantes ne sélectionnent que des joueurs dont elles ont la certitude du retour dans leurs pays, et que la FIPJP joue pleinement son rôle d'arbitre, en définissant, encadrant et appliquant des sanctions claires et dissuasives en cas de violation de ces engagements.

La participation régulière et responsable des équipes africaines aux compétitions mondiales est une exigence de crédibilité, de respect et de reconnaissance pour la pétanque africaine, et un devoir collectif que nous devons assumer pleinement.

Gouvernance

La gouvernance constitue aujourd’hui l’un des défis majeurs de la pétanque africaine. De nombreuses fédérations nationales souffrent encore d’un manque de professionnalisme dans leur gestion, de l’absence de références juridiques claires, de procédures administratives structurées, ainsi que d’un déficit chronique de moyens. Cette réalité freine considérablement le développement harmonieux et crédible de notre discipline.

Il est impératif que les fédérations nationales africaines de pétanque s’engagent dans un processus de restructuration interne, en se dotant d’organes fonctionnels, de textes applicables et de pratiques administratives conformes aux standards sportifs modernes. Cette restructuration doit également concerner les clubs, qui constituent la cellule de base de toute structure sportive. Les fédérations doivent définir clairement leurs procédures administratives, leurs conditions d’adhésion des clubs, leurs règles de fonctionnement, ainsi que les principes de leur gouvernance démocratique et transparente.

J’en appelle à toutes les fédérations membres pour qu’elles soient scrupuleusement respectueuses des lois de leurs pays respectifs, des règlements de la FIPJP et de la CASP, ainsi que de leurs propres statuts et règlements internes.

Elles doivent également veiller à entretenir des relations saines, régulières et respectueuses de subordination avec les autorités administratives en charge du sport dans leurs pays. Cette relation institutionnelle est un facteur essentiel de reconnaissance, de stabilité et de crédibilité.

Par ailleurs, les fédérations doivent être crédibles, convaincantes et ambitieuses afin de pouvoir prétendre au soutien des partenaires et des sponsors. Aucun sponsor sérieux ne peut accompagner une structure dépourvue de transparence, de vision claire et de fiabilité administrative.

Nous savons également que plusieurs fédérations ne gèrent pas correctement leurs fichiers d’effectifs de licenciés, que certaines ne les établissent même pas, et que d’autres n’éditent

aucune licence officielle pour leurs joueurs. Cette situation est incompatible avec une gestion moderne du sport et doit impérativement cesser. Il est temps que cela change.

Il reste encore beaucoup à faire sur le plan structurel, mais aussi sur le plan sportif, où l'activité demeure trop souvent marquée par l'amateurisme, malgré l'existence d'un potentiel professionnel réel. Les clubs doivent être reconnus, organisés et opérationnels, jouer pleinement leur rôle de structures de formation, d'encadrement et de compétition.

Le joueur, pour sa part, doit aimer son sport, en respecter les règles, l'exercer avec respect, engagement et discipline absolue.

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité d'une discipline rigoureusement observée à tous les niveaux. A cet effet, les fédérations nationales sont invitées à mettre en place leurs propres règlements disciplinaires et à installer des commissions de discipline indépendantes et fonctionnelles, garantes de l'éthique, de l'équité et du respect des valeurs fondamentales du sport.

Chers collègues,

La Confédération Africaine de Sport Pétanque a désormais vocation à représenter honorablement le continent africain auprès de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP). Elle veillera à ce que l'Afrique soit pleinement intégrée, écoutée et impliquée au cœur de toutes les actions menées par l'instance internationale en faveur du développement de la pétanque, afin que notre continent ne reste plus en marge, ni à la touche, mais qu'il soit un acteur à part entière des décisions et des orientations stratégiques du sport pétanque à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, l'Afrique compte déjà un membre au sein du Comité Exécutif de la FIPJP et aura une présence effective et qualifiée dans l'ensemble des commissions de la FIPJP, notamment à la commission de discipline, à la commission technique, à la commission d'arbitrage et à la commission de sponsoring, afin que la voix de l'Afrique soit portée, défendue et prise en considération dans tous les domaines clés.

La première année d'existence de la CASP a permis de jeter des bases solides, mais l'essentiel du chantier reste devant nous. Ce défi ne pourra être relevé qu'en ensemble, dans un esprit de rigueur, d'engagement collectif et de solidarité continentale.

La pétanque africaine mérite mieux, et nous portons tous la responsabilité historique de lui bâtir un avenir à la hauteur de son potentiel immense, de ses talents reconnus et de sa place légitime dans le concert mondial de la pétanque.

Dans cette dynamique, nous sollicitons l'implication de toutes les compétences africaines, où qu'elles se trouvent, et affirmons notre pleine ouverture à toute critique constructive, observation pertinente et proposition utile. C'est par l'écoute, la concertation et l'intelligence collective que nous réussirons à faire progresser durablement la pétanque africaine.

Toutes mes salutations.

Nouakchott le 11 Janvier 2025

LE PRESIDENT

MOHAMED LEMINE LOULY

